LIVRET D'ACCUEIL DE LA MATERNITE





Tél: 04 73 89 72 72

Fax: 04 73 89 85 71

Prise de rendez-vous : secretariat.pool-consultations@ch-

issoire.fr

Le mot d'accueil

La naissance représente, dans la vie d'un couple, un moment unique empreint d'une forte charge affective et émotionnelle.

Pour que cet instant reste un souvenir impérissable, sachez que les équipes médicales et soignantes de l'établissement mettront tout en œuvre pour que vous puissiez bénéficier de soins et de services de qualité.

Nous sommes heureux de mettre à votre disposition ce livret d'accueil qui a été conçu pour répondre au mieux à vos préoccupations.

Toute l'équipe de la maternité se joint à nous pour vous remercier de votre confiance et vous souhaiter un agréable séjour dans notre service

Mme M R Teinturier Dr A Mansoor Directrice

Chef de service

Mme P. Quiguandon sage-femme coordinatrice



SOMMAIRE

i						/
ı	_0	m	nt	or	n	Ite.

5
7
10
11
12
13
14
16
18
20



L'équipe de la maternité

Les gynécologues obstétriciens

Dr A. Mansoor, Chef de pôle

Dr C. Bruhat chef de service

Dr M. Cayrol, Dr M. Carrière, Dr N. Salesse,

Les pédiatres

Dr Y. Loriette, Dr S. Echaubard. Dr F. Guimond

Les anesthésistes

Dr M. Ayadi, Dr P. Rasson Dr E. Ebrahimi, Dr C. Guth, Dr V. Eljezi

Le personnel d'encadrement

Mme P. Quiquandon sage-femme coordinatrice

17 Sages-femmes, 14 Auxiliaires de puériculture,

4 Agents de service hospitalier, 1 secrétaire médicale

La psychologue Mme F. Bolanos.

L'équipe de kinésithérapeutes

L'assistante sociale : Mme Stoque.

La conseillère conjugale et familiale : Mme S. Tressy.

La diététicienne : Mme. I. David.

L'endocrinologue : Dr L Arnaud-Charra.

La maternité fait partie du réseau de périnatalité d'Auvergne (RSPA). Ce réseau coordonne la prise en charge obstétricale des patientes en fonction du niveau de risque de la mère ou du bébé à venir. Il s'appuie sur un système informatique de dossiers partagés et un système de visioconférence pour la prise en charge des patientes de toute la région Auvergne (dossier patient informatisé ICOS)

Son fonctionnement

· Les gynécologues obstétriciens

Ils assurent les gardes de la maternité et les consultations pré et post-natales sur rendez-vous.

· Les pédiatres

Ils assurent le suivi des nouveau-nés pendant le séjour, ainsi que des consultations. Ils sont d'astreinte 24h/24

· Les anesthésistes

Ils assurent les consultations d'anesthésie, généralement durant le $8^{\grave{e}me}$ mois. Ils sont présents 24h/24 notamment pour la mise en place des péridurales.

· Les internes

Ils participent aux consultations et à l'activité médicale du service.

· Le personnel d'encadrement

La sage-femme coordinatrice gère le fonctionnement de la maternité.

Elle sera votre interlocutrice pendant votre grossesse et durant votre séjour.

· Les sages-femmes

Elles assurent:

- des cours de préparation à la parentalité
- les consultations de suivi de grossesse et les entretiens du 4^{ème} mois
- les consultations en urgence avant l'accouchement,
- les accouchements normaux,
- le suivi mère-enfant durant votre séjour dans l'unité d'hospitalisation.

· Les auxiliaires de puériculture

Elles s'occupent des soins des nouveau-nés à l'accouchement et durant votre séjour. Elles vous initient à la prise en charge et aux soins de votre bébé.

· Les agents de service hospitalier

Elles sont responsables de l'entretien du service.

· Le personnel en formation

Il participe avec l'équipe médicale à votre prise en charge. Nous vous demanderons l'autorisation afin qu'ils soient présents lors des soins.

· La psychologue, la conseillère conjugale, l'assistante sociale et la diététicienne.

Elles sont à votre disposition plusieurs jours par semaine. Vous pouvez les rencontrer dans le service, ou en externe sur rendez-vous pendant votre grossesse ou après votre accouchement.

· Les kinésithérapeutes

Ils interviennent pendant votre séjour à la demande de l'équipe médicale.

· Les secrétaires

Elles sont disponibles de 9h00 à 17h00

• au 04 73 89 72 74 ou 04 73 89 72 50 pour la prise des rendez-vous de visites prénatales, et des échographies.

secretariat.pool-consultations@ch-issoire.fr au 04 73 89 72 90

la préparation à la parentalité.





· Le secteur de consultation

Prise de rendez-vous : <u>secretariat.pool-consultations@ch-issoire.fr</u>

Au premier étage de l'hôpital, il comprend :

- les bureaux des gynécologues et des sages-femmes. Ils y effectuent les consultations et les échographies,
- le bureau des secrétaires,
- le bureau de la sage-femme coordinatrice.

Toutes les consultations sont sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat. **04 73 89 72 50**.

Il est indispensable de vous procurer un bon de consultation auprès de l'accueil des consultations externes (dans le hall d'entrée).

Les consultations avec l'anesthésiste se situent au même étage.

A l'entrée de l'établissement, un agent d'accueil est là pour vous guider 24h/24 (04 73 89 72 72).

· Les salles de naissance :

Vous y serez prise en charge pour l'accouchement.

Le secteur comporte :

- le bureau des sages-femmes,
- une salle nature.
- deux salles d'accouchement climatisées,
- une salle d'accueil du bébé où sont effectués les premiers soins et les gestes de réanimation si nécessaire,
- le bloc opératoire où sont pratiquées les césariennes. Il est contigu aux salles de naissance. En cas de césarienne programmée, l'accompagnant pourra être présent en salle de césarienne lors de la naissance. il pourra ensuite faire du peau à peau.



La salle nature

Ouverte en 2014, la salle nature répond aux demandes des patientes désirant accoucher avec le plus d'autonomie possible.

C'est une salle de naissance physiologique au cœur du bloc obstétrical.

Elle comprend un grand lit bas de posture, une liane d'étirement et un pelvitrack, un monitoring sans fil pour pouvoir se mobiliser sans contrainte.

C'est un espace peu médicalisé, dans une ambiance apaisante ; la lumière est tamisée, la musique est douce.

Les éléments présents dans cette salle permettent de prendre différentes positions antalgiques et d'associer le partenaire pour soulager le travail de dilatation du col.

La salle nature peut se transformer en salle d'accouchement « classique » lors d'une demande de péridurale ou si une pathologie apparait. Le but de l'équipe est d'assurer un accouchement le plus proche possible de vos projets tout en préservant votre sécurité et celle de votre bébé.

Nous vous proposons toujours de discuter avec vous, avant le jour de l'accouchement, de votre projet de naissance, soit en entretien particulier,





· Le secteur d'hospitalisation

Les 8 chambres parentales :

Les chambres sont équipées de banquette lit pour permettre à l'accompagnant d'être au plus près de la maman et du bébé y compris pendant les nuits.

Le prix de journée est de 35€.

Les 3 chambres doubles sont équipées de paravent entre les lits pour respecter votre intimité.

Toutes les chambres ont chacune une salle de douche complète et une table de nuit réfrigérée.

La durée de séjour étant courte, toutes les demandes de chambre seule sont satisfaites dans les 24 heures.



Les visites des pédiatres y sont effectuées en votre présence. C'est également le lieu où sont réalisés les soins comme les prélèvements sanguins, la photothérapie en cas de jaunisse du nouveau-né.

Vous pourrez y rencontrer les auxiliaires de puériculture.

Enfin, les bébés y sont gardés la nuit en cas de besoin ou en journée pendant d'éventuelles absences.

· L'espace nurserie

Cet espace vous est dédié pour la réalisation de la toilette de votre bébé avec les auxiliaires de puériculture.

A cette occasion, nous pèserons votre enfant et vous initierons aux soins et aux massages du nouveau-né.

L'accès à la nurserie est limité aux parents.





Le suivi de la grossesse

Votre grossesse peut être entièrement suivie à la maternité par les obstétriciens et sages-femmes du service. Vous pouvez aussi, vous faire suivre par une sage-femme libérale ou votre médecin généraliste. Dans le cas d'un suivi conjoint il vous faudra faire une consultation (celle du 8ème mois en général) avec l'équipe de la maternité.

Lors de votre première visite, il est recommandé d'avoir en votre possession tous les documents de votre dossier. Ayez toujours avec vous votre carte de groupe sanguin, votre carte vitale et votre carte ICOS.

Vos échographies peuvent être réalisées soit à la maternité, soit en ville, mais toujours sur rendez-vous.

Vos examens de laboratoire seront à réaliser dans le laboratoire d'analyses de votre choix.

Que vous souhaitiez ou non une péridurale, vous devez prendre rendez-vous avec le médecin anesthésiste dans les dernières semaines de grossesse.

Le suivi de fin de grossesse est assuré par les sages femmes. Vous serez orientée vers elles à 39 semaines et à 41 semaines (le jour de votre terme). A partir de cette date, vous viendrez toutes les 48 heures à la maternité pour une consultation, un monitoring et une échographie. Ce suivi rapproché a pour but de surveiller le bien être de votre enfant et le vôtre, de mettre à jour votre dossier et d'effectuer les derniers examens nécessaires.

Nouveau : une application smartphone est disponible « rspa CH ISSOIRE »

Elle vous permet de noter vos rendezvous de grossesse en entrant votre date des dernières règles. Vous y trouverez toutes les infos nécessaires à votre suivi ainsi que la présentation de notre établissement.



Il est important de contacter les sages-femmes (04 73 89 72 48) ou de prendre rendez-vous à la maternité sans attendre si vous avez :

- des contractions utérines régulières et douloureuses,
- des saignements,
- une perte de liquide avec ou sans contraction,
- une diminution importante des mouvements de votre bébé,
- de la fièvre ou d'autres signes qui vous inquiètent.



Nous sommes à votre écoute durant votre grossesse pour répondre au mieux à vos attentes et à vos envies pour votre accouchement. Nous souhaitons vous accompagner en assurant votre sécurité et celle de votre enfant, et nous vous expliquerons les gestes indispensables à connaître. Si vous souhaitez avoir un projet de naissance, parlez-en à l'équipe médicale. La sage-femme coordinatrice vous recevra afin d'échanger.



Les documents administratifs

- pièce d'identité.
- livret de famille si vous en possédez un.
- la carte ICOS en cas de dossier informatisé.
- -la reconnaissance anticipée si vous n'êtes pas mariée et si vous en avez fait une

La déclaration de naissance est faite par nos soins.

La préparation à la parentalité

Elle peut se faire à la maternité, auprès de sagesfemmes libérales ou de PMI.

A la maternité nous vous proposons différents types de préparation :

- Une préparation classique : elle se compose de séances en groupe le vendredi après-midi, elle allie :
 - L'acquisition des connaissances générales sur la grossesse, l'accouchement, le retour à la maison, la puériculture.
 - La pratique d'exercices au sol afin de soulager les petits maux de la grossesse et vous aider à vivre au mieux le jour de votre accouchement.
 - Le partenaire peut assister à cette préparation à la parentalité.
 - Une visite de la maternité est également prévue.

Il existe deux préparations qui s'adressent aux femmes ayant déjà accouché:

Une préparation yoga : elle se déroule à la maternité

 Une préparation en piscine: elle se déroule au centre aqua-ludique d'Issoire (entrée prise en charge par le CH d'Issoire).
 L'eau vous permettra également une relaxation, un

moment de partage avec votre bébé.

Ces deux préparations proposent des exercices qui permettent de travailler l'ensemble du corps et la respiration, de soulager les tensions et elles se terminent par un temps de relaxation.

Quel que soit votre choix, il est souhaitable que vous vous inscriviez auprès de la secrétaire de consultation vers la $30^{\text{ème}}$ semaine de grossesse.

La valise pour la maternité

Pour vous :

- des chemises de nuit ou pyjamas / slips / chaussons / vêtements de jour confortables,
- un brumisateur d'eau minérale pour votre confort en salle de naissance, si besoin.
- des serviettes et gants de toilette / affaires de toilette, un tapis de bain.
- des serviettes hygiéniques et slips en filet jetables.
- 1 brassière de sport qui pourra vous apporter un réel confort en cas de montée laiteuse
- Un MUG pour la tisane du soir
- Un stylo.

Pour l'allaitement maternel:

- soutiens-gorge d'allaitement,
- coussinets d'allaitement,
- choisissez de préférence des chemises ou des pyjamas qui s'ouvrent devant.

Pour votre bébé :

Prévoir au moins un change de vêtements par jour :

- body, pyjamas, chaussons, chaussettes,
- brassières ou gilets et bonnet en toute saison.
- bavoirs.
- Des nids d'ange ou des gigoteuses
- Une tenue chaude pour la sortie.

Pendant votre séjour, tout le matériel nécessaire pour les soins de votre enfant est fourni par la maternité: 1 paquet de couches, coton, antiseptique, compresses, sérum physiologique, savon liquide, serviettes et gants de toilette ainsi que le lait maternisé.

 $\label{thm:constraint} \mbox{Dans un souci de respect de l'environnement, nous recyclons les biberons.}$

A votre sortie, le pédiatre vous prescrit les produits nécessaires pour le retour à la maison. Vous devez anticiper l'achat du savon, du coton, des couches.





Le jour de l'admission

Il est souhaitable qu'avant votre départ pour la maternité, vous laissiez vos bijoux et effets de valeur à votre domicile. N'oubliez pas de retirer vos vernis, faux ongles et piercings.



Vous êtes accueillie par la sage-femme dans le service maternité (au premier étage).

Vous devez vous munir de votre dossier de grossesse, de votre carte de groupe sanguin, de votre carte vitale, de votre carte de mutuelle, de votre carte ICOS et de votre livret de famille.



La sage-femme vous examine et juge s'il est nécessaire de vous hospitaliser.

Par mesure d'hygiène, une seule personne de votre choix peut vous accompagner en salle de naissance

La sage-femme effectue le suivi du travail et réalise l'accouchement.







Le gynécologue le pédiatre et le médecin anesthésiste sont de garde ou d'astreinte 24 heures sur 24.

Une ambiance musicale est mise à votre disposition. Vous pouvez amener vos morceaux favoris. (CD, prise Jack, support USB).

La maternité est équipée d'un casque de réalité virtuelle HypnoVR. Ce matériel vous permet d'accéder à un moment de détente et de relaxation à travers un casque de réalité virtuelle. Il peut être mis en place à votre demande pour le début du travail, lors de la pose de péridurale ou pour les gestes médicaux.

Nous favorisons au maximum l'accueil du nouveau-né en peau à peau. L'accompagnant peut couper le cordon.

Nous ne baignons pas systématiquement le nouveau-né, sauf si nécessaire ou si vous nous en faites la demande.

Dans ce cas, le papa peut participer au **bain** et assister aux premiers soins en dehors des situations d'urgence.

Si des raisons médicales l'exigent, les soignants peuvent demander à l'accompagnant de sortir des lieux de soins. Dans certaines circonstances, un transfert vers le CHU de Clermont-Ferrand peut être envisagé. Vous en serez informé préalablement.

Après la délivrance (expulsion du placenta), vous resterez au minimum 2 heures en observation en salle de naissance avant de remonter dans votre chambre.





La maman

Le service de maternité dispose de chambres particulières. Vous pouvez en bénéficier en fonction de leur disponibilité mais il ne nous est pas possible de les réserver à l'avance. Un supplément de 35 euros par jour vous est alors facturé par l'administration. Renseignez-vous auparavant auprès de votre mutuelle, si vous en avez une, pour la prise en charge totale ou partielle de ce supplément. Les chambres seules sont équipées de lit pour les accompagnants afin qu'ils puissent rester près de vous la nuit.

Le séjour est de 3 à 4 jours selon votre état de santé et celui de votre enfant.

Vos soins sont effectués par les sages-femmes.



Les repas sont servis à 7h, 12h et à 18h. Un goûter vous est proposé dans l'après-midi. Si vous souhaitez un régime spécifique (végétarien, sans porc...), veuillez le préciser à votre arrivée afin de prévenir la diététicienne qui établit les menus

Un self-service est accessible aux visiteurs au sein de l'hôpital de 12h à 14h. L'achat du ticket se fait au bureau des admissions.

Un petit-déjeuner est proposé à l'accompagnant lorsqu'il reste la nuit auprès de la maman

Rappel: Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'hôpital.



Le nouveau-né

Les auxiliaires de puériculture vous aident à prendre soin de votre bébé.

Vous effectuez la toilette de votre bébé à la nurserie avec une auxiliaire de puériculture (l'accompagnant peut également y participer) à partir du deuxième jour en règle générale.

Le pédiatre examine votre bébé après la naissance et avant votre sortie de maternité. Il effectue une visite quotidienne dans les chambres.

Durant le séjour, votre bébé est auprès de vous dans un berceau.

La nuit, vous pouvez confier votre enfant à la nurserie. Le nombre de places étant limité, ces admissions nocturnes seront réservées en priorité aux naissances de la journée, aux césariennes et en cas de grande fatigue maternelle.

Les visites



Dans le contexte sanitaire actuel les visites sont restreintes. Veuillez-vous renseigner auprès du personnel.



Le retour à la maison

Les sorties se font en général en fin de matinée. Le médecin ou la sage-femme établit vos ordonnances.

De même, le pédiatre effectue l'examen de sortie de votre bébé et vous donne les derniers conseils ainsi que l'ordonnance.

Vous devez effectuer une visite postnatale dans le courant du deuxième mois qui suit l'accouchement. A cette occasion, vous parlerez avec le médecin ou la sage-femme de la rééducation du périnée et ajusterez votre contraception.

Le suivi de votre enfant peut être réalisé soit par votre médecin généraliste, soit par un pédiatre de votre choix, soit par des centres de Protection Maternelle Infantile dont la liste vous aura été communiquée avec votre dossier de grossesse ou par le pédiatre. Le premier rendez-vous doit avoir lieu 15 jours après la naissance. Il est donc nécessaire de savoir qui suivra votre enfant avant d'accoucher



Depuis 2012, l'assurance maladie a mis en place le PRADO qui permet un suivi à domicile, par une sage-femme libérale de votre choix, dès le lendemain de votre retour.

Un questionnaire de satisfaction est à votre disposition pendant votre séjour.

Nous vous demandons quelques minutes de votre temps pour le remplir.

Nous pourrons ainsi travailler dans une démarche constante d'amélioration de la qualité des soins.

Après votre sortie, vous pouvez nous contacter au **04 73 89 72 48** pour toutes questions concernant l'allaitement et les soins de votre bébé.



Les sages-femmes de la PMI (04 73 89 48 55) et les sages-femmes libérales sont également à votre disposition.





Le Centre Périnatal de Brioude

Le centre périnatal a pris le relais de la maternité de Brioude depuis 1998. Celui-ci permet aux femmes enceintes de la région de bénéficier d'une surveillance complète de leur grossesse à proximité de leur domicile.

- Il est situé au 3^{ème} étage du centre hospitalier de Brioude.
- Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 16h 30.
- N'hésitez pas à contacter la sage-femme au 04 71 50 98 65

L'équipe

Docteurs C. Bruhat M Cayrol N Salesse M. Carriere: gynécologue obstétricien.

Docteur S. Echaubard: pédiatre.

- 2 Sages-femmes.
- 2 Auxiliaires de puériculture



Le suivi de la grossesse

Le centre périnatal propose un suivi médical personnalisé des grossesses normales et à risques par les gynécologues et les sages-femmes. Les consultations avec le gynécologue ont lieu le mercredi de 9h à 12h.

La sage-femme peut aussi effectuer, sur rendez-vous, vos examens biologiques durant votre grossesse.



Le suivi de fin de grossesse

Le suivi de fin de grossesse est assuré par la sage-femme qui effectue les consultations avec monitoring. Vous serez orientée vers elle à 39 semaines.

Ce suivi a pour but de surveiller le bien être de votre enfant et le vôtre, de mettre à jour votre dossier et d'effectuer les derniers examens nécessaires.

La préparation à la parentalité

C'est une préparation classique sous forme de 6 cours dispensés au centre par une sage-femme.

Ces cours sont planifiés le lundi et le jeudi de 14h à 17h. Vous devez vous inscrire vers le 6^{ème} mois au **04 71 50 98 65**.

La consultation avec le pédiatre

Assurée par le Dr Echaubard, uniquement sur rendez-vous, Vendredi par mois de 9h à 17h

La surveillance après la naissance

Si vous ou votre bébé avez besoin de soins après votre accouchement, il n'est pas nécessaire de retourner à la maternité. Ils peuvent être réalisés par l'équipe du centre.



La rééducation du périnée.

Prescrite lors de votre consultation post natale, elle est assurée par les sages-femmes du centre formées à la rééducation périnéale.

Un atelier « toucher bien être »

Pour les enfants vaccinés à partir du 2^{ème} mois, cet atelier vous permettra d'améliorer les perceptions sensorielles de votre bébé en lui procurant relaxation et bien être.



Notes



INOTES
VERSION 6 : mise à jour en mai 2022

Nous remercions les enfants du personnel pour leurs dessins et photos et l'artiste Barbara Mouton qui nous a permis d'utiliser ses œuvres pour illustrer ce livret.

